

BULLETIN
de la
SOCIETE D'ETUDES SCIENTIFIQUES
de SETE et sa REGION



VI-1974 VII-1975

CENTRE CULTUREL SETOIS

LES CAPITELLES DE L'HERAULT

Dès la plus haute antiquité, l'homme a utilisé la pierre pour la confection de ses outils (galets, bifaces), ou comme abri naturel (cavernes). Ce n'est que quelques millénaires plus tard, après une lente évolution, qu'il fut à même de saisir tout le parti qu'il pouvait tirer de ce matériau pour la construction de son habitat. L'art de construire en pierre sèche, c'est-à-dire sans mortier, apparaît dans nos régions à la fin du Néolithique.

A plusieurs reprises, au cours des âges, pour faire face à de fortes poussées démographiques, les nouvelles générations ont dû construire vite avec le matériau le plus disponible. Dans nos régions, la pierre étant plus abondante que le bois, c'est le matériau qui a le plus souvent contribué à fournir des abris à l'homme.

Grâce aux vestiges lithiques disséminés sur notre sol, il devient aisément possible de distinguer quatre importantes périodes de ce mode de construction.

Les premières maisons de pierres apparaissent dans nos régions au cours de la période préhistorique du Chalcolithique (2.400 à 1.900 environ avant notre ère). Ce sont de grandes cabanes rectangulaires puis ovales ou rondes recouvertes fort probablement d'une toiture de chaume. Quelquefois, de très minces lauzes de pierre ont pu être posées sur la charpente de bois en guise de tuiles. Auparavant il semble bien que seules les huttes de bois et les cavernes étaient les seuls habitats utilisés.

Après une coupure de plusieurs siècles durant l'Age du Bronze, au cours duquel l'habitat en matériau léger se déplace constamment, la deuxième période intéressante de la pierre sèche est le 1er Age du Fer Languedocien, (VIIIe au IIe siècle av. J.-C.). C'est au cours de cette période que sont établies au sommet des collines les premières cités fortifiées ; les "oppida". Ce sont de petites cités urbanisées à la manière grecque, constituées de cases de pierres sèches de forme rectangulaire ou carrée protégées par une toiture de branchage.

Après la conquête romaine, l'habitat s'établira de préférence dans les plaines fertiles. Le grand progrès réalisé dans la construction grâce au mortier de chaux laisse très peu de place à la technique de la pierre sèche durant cette époque.

C'est quelques siècles plus tard, au cœur du Moyen-Age, que se situe la troisième période intéressante de ce mode de construction. La pierre sèche est abondamment employée, et même taillée pour la construction d'établissements agricoles "les manses", calqués apparemment sur la "villa" gallo-romaine. Ces petites agglomérations de cinq à six cabanes au toit de chaume ou de tuiles, protégées d'un enclos, entourent de petits sanctuaires pré-Romans à chevet rectangulaire orienté à l'Est, dont les murs de pierres locales bâtis à la chaux présentent l'appareil en épi, "opus spicatum". La toiture de ces chapelles est composée de tuiles à rebords, "tégulae" et de tuiles rondes assemblées. Ces sites ont été occupés du VIIIe au XIIIe siècle et constituent les premières paroisses de nos régions.

Enfin, après une période de quelques siècles où les villages se blotissent au-dedans de remparts et où l'emploi de la pierre sèche semble s'être assoupi, se produit aux XVIIIe et XIXe siècles les grands défrichements des terres marginales d'où sont issues les gracieuses et robustes "capitelles" de nos terroirs.

Il faut dire dès maintenant que rien ne relie entre elles ces constructions très différentes de formes et de techniques, édifiées tout au long des siècles, si ce n'est l'habileté et l'ingéniosité des hommes à utiliser le même matériau.

Signalons d'autre part, afin de mettre un terme à la légende de "capitelles Néolithiques, Gauloises ou Gallo-romaines", que toutes ces demeures en pierre sèche de nos régions n'ont jamais possédé une toiture de pierres en encorbellement (ceci d'après les résultats des recherches archéologiques de ces dernières années). Ces habitations, toutes éboulées peu après leur abandon, se présentent de nos jours comme une étendue horizontale de pierraille. Leurs murs, après le dégagement des éboulis, ne dépassent presque jamais 1,40 m de hauteur actuelle.

Il est bon d'ajouter que si dans l'antiquité orientale on a construit en pierre sèche, (bas relief Assyrien représentant des cabanes au toit de pierres ; cabanes d'esclaves des pharaons près des mines d'or de Nubie ; "Nuraghi" de l'Age du Fer de Sardaigne) et que si des constructions à degrés "Ziggourats" ont vu le jour à Sumer en 1.500 avant notre ère, et les minarets circulaires à degrés de Samara au IXe siècle de notre ère, il paraît difficile d'établir entre ces édifices et les cabanes en pierre sèche de nos régions quelque possible filiation.

Aux diverses époques d'utilisation de la pierre sèche, il s'est produit très probablement, une sorte de résurgence spontanée de cette technique de construction, issue d'une tradition inhérente à la nature du sol. En Europe, l'art de la pierre sèche a été pratiqué sur les sols de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Irlande, de la Grèce, de la Yougoslavie, de la France.

Notons également que la construction de phares à degrés si semblables à nos capitelles s'est poursuivie de la période romaine (phares à degrés reproduits sur des médailles romaines), jusqu'aux XVIIe et XIXe siècles sur nos côtes, (phares à degrés de la jetée du port de Sète). Nos capitelles à degrés en dérivent-elles ? Il est très difficile de se prononcer, et cela laisse encore planer un peu de mystère sur ces curieuses constructions.

Les Capitelles des XVIIIe et XIXe siècles

Les défrichements des terres marginales, pratiqués du XVIe au XIXe siècle, ont permis à la construction en pierre sèche un peu en sommeil depuis la fin du Moyen-Age, de rejaillir en une floraison de pierres tout autour de la Méditerranée, dans un modèle à toiture en fausse vouûte encorbellée désigné d'une manière générale du terme de "capitelle". (1)

C'est essentiellement dans l'Hérault une architecture agricole et populaire. Certaines de ces constructions rustiques, présentent encore de nos jours des caractères architecturaux de robustesse et d'archaïsme surgis d'un passé un peu mystérieux qui étonnent et intriguent lorsqu'il faut déterminer leur origine et l'époque de leur édification.

Selon les régions ou les pays, leur nom est différent. Dans les Pyrénées, elles portent le nom "d'orris" (2) ; dans le Velay celui de "chibotte", dans le Quercy, le nom de "caselle", dans le Mâconnais celui de "cadole", en Provence le nom de "borie" (3) ; en Ligurie dans les environs de Gênes, celui de "ciabotte", aux Iles Baléares on les nomme "garritas" ; dans la commune de Faugères, elles sont désignées du terme poétique de "caravelle" ; dans la région d'Octon on les appelle des "mas", à Nébian elles portent le nom de "chambrette" ; à Roujan celui de "grange", à Soubès celui de "caselle".

Toujours groupés, mis à part quelques exceptions, ces abris rustiques sont le plus souvent bâtis sur des côteaux pierreux dont ce fut le premier défrichement d'envergure. Ces défrichements des terres pauvres, encore très impressionnants de nos jours par l'ampleur du labeur accompli, témoignent du courage et de la peine déployés par nos aïeux afin d'obtenir de minces parcelles de terre cultivable où étaient plantés la vigne, l'olivier, et parfois même le blé sur les hautes terres. Beaucoup de ces terres à défricher ont été distribuées peu après 1789. Certains lieux-dits portent encore le nom de "Les Républiques" (Cournonterral).

(1) "Capitelo" : petit abri en pierres sèches dans une vigne ou dans un champ. Ces petits abris pour la tête (cap), ou le cuvier à vendange, tendent à disparaître et sont remplacés par des masets plus confortables. Frédéric Mistral, De Lafare (en 1840), J. Reboul (en 1850), font allusion aux capitelles dans leurs poèmes.

Dictionnaire Analogique et Etymologique des Idiomes Méridionaux. L. Boucoiran, Nîmes, 1875.

(2) A. DE POUS. L'architecture de pierres sèches des Pyrénées Orientales Méditerranéennes - Revue "Gaule" 2e série n° 8.

(3) Guy BARRUOL, Les Bories de Haute-Provence, Archéologia n° 7 1965, n°8, 1966.

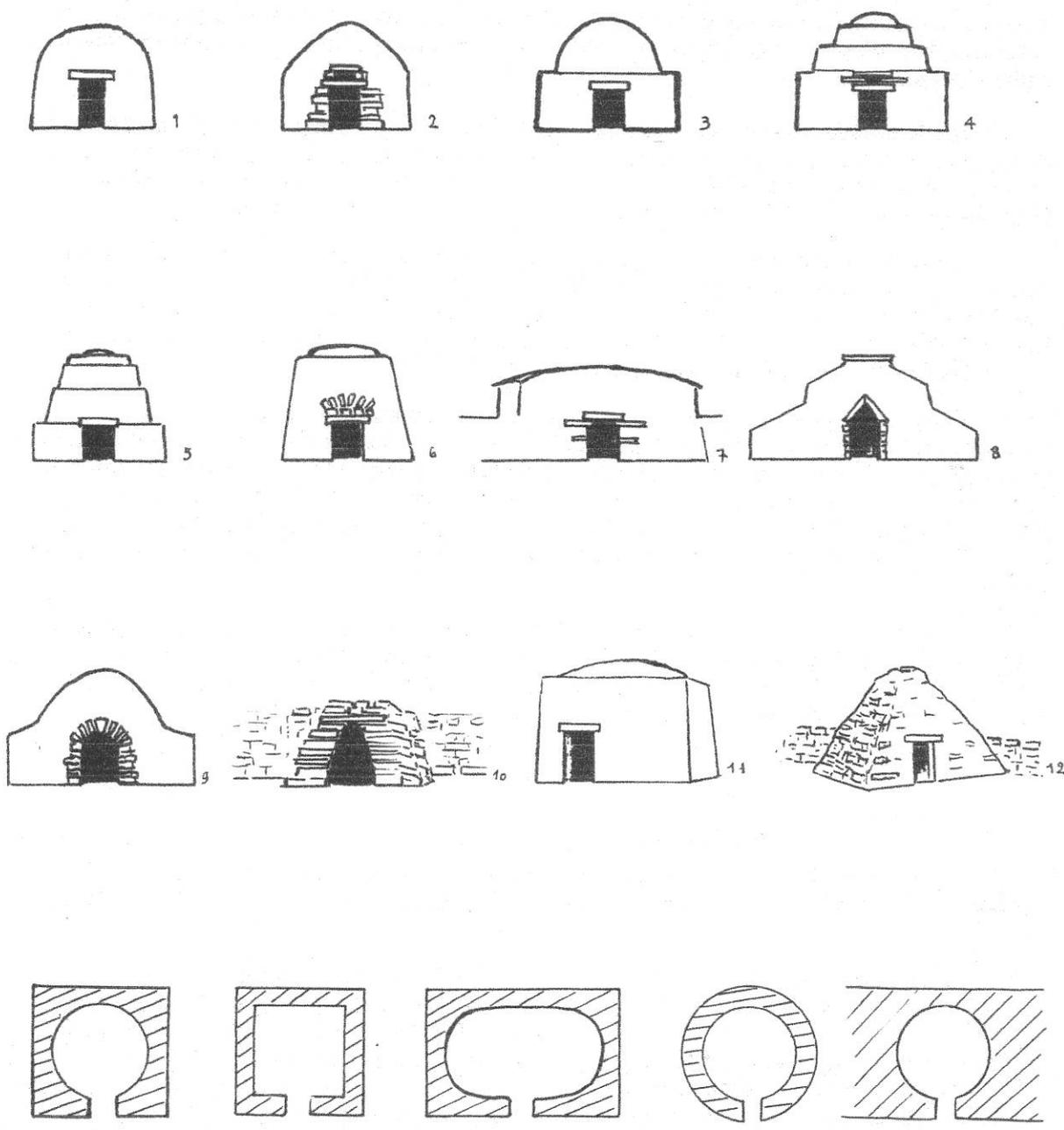


PLANCHE VIII. CAPITELLES DES XVIIIe et XIXe SIECLES

PRINCIPAUX TYPES D'ARCHITECTURES, DE LINTEAUX ET BASES DE CABANES EN PIERRE SECHE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT.

- (1) Pignan - (2) Mas d'Alary - (3) Villeveyrac - (4) Faugères - (5) Lacoste - (6) Frontignan
 (7) Le Puech - (8) Cazedarnes - (9) Saint-Pargoire - (10) Faugères - (11) Bédarieux - (12) Balaruc-le-Vieux.

a - Les maîtres de la pierre sèche

Beaucoup de ces constructions attestent d'un sûr métier de bâtisseur. Si la plupart, de petites dimensions, ont pu être dressées par des défricheurs habiles à manier la pierre, d'autres bâtiments, par contre, aux proportions remarquables, ne peuvent être l'œuvre que de "maçons à pierre sèche."

Dès le premier examen de ces constructions, se remarque aussitôt une grande diversité de types et modèles, ainsi qu'une certaine recherche de proportions des superstructures ayant abouti à une technique très efficace. Le résultat dressé sous nos yeux provoque l'admiration. Pour beaucoup de ces édifices, le terme d'architecture ne paraît pas déplacé.

Parmi les modestes et touchantes cabanes, trois chefs-d'œuvre au moins, dus l'un au "maître du mas Audran" (Lacoste), le deuxième au "maître de Faugères", et le troisième au "maître de Villeveyrac", sont d'incontestables et parfaites réussites (photos 1 à 6). Les reproductions photographiques ne donnent qu'une faible idée de l'émotion que l'on peut ressentir devant ces constructions dressées dans le ciel.

Chaque région a créé des types originaux adaptés au climat, à la culture locale et au sol environnant. Les seules formes adoptées dans l'Hérault, pour les superstructures, sont les toitures à coupole ou à degrés, donnant à ces constructions un caractère parfois oriental qui pourrait faire songer à une provenance orientale par le port de Gênes, grand transitaire de vins et épices, dès la fin du Moyen-Age ; car il semble bien que se soit constitué un courant d'Est en Ouest, prouvé par la courbe descendante des modèles et des dimensions allant de la Provence vers les Pyrénées.

Très rarement, une cabane de forme rectangulaire possède un toit de lauzes à double pente posé sur la voûte en encorbellement (Les Claparèdes, à Bédarieux). En Provence, en Auvergne, les toitures cylindro-coniques donnent à ces constructions, l'aspect de tourelles de châteaux plus typiquement autochtones.

b - Technique de construction

Le matériau de construction, abondant mais non "gratuit" est la pierre locale, qui, après avoir été arrachée au sol, forme les murs de séparation des parcelles, et sert à l'édification des cabanes.

Les murs en pierre brute, sans aucun liant, sont dressés verticalement sur une hauteur de 1,50 m à 1,70 m et ont en moyenne un mètre d'épaisseur (PL IX, Fig. 3). Dans d'autres cabanes, l'encorbellement commence dès la base (PL XI, Fig. 3). Ensuite, s'amorce le départ de la voûte, en porte à faux, qui est la partie la plus remarquable de l'édifice. Elle se compose de cercles de pierres horizontaux, se superposant les uns aux autres, en avancée à chaque nouveau cercle, progressant vers le centre et vers le sommet. Pour assurer une plus grande stabilité à l'ouvrage, de petites pierres de calage sont glissées sous bon nombre de lauzes. L'ensemble forme la coupole, quelquefois recouverte d'une couche d'argile à l'extérieur (PL IX, Fig. 3). Cette toiture en encorbellement a donné lieu à des recherches techniques aboutissant à des structures extérieures étonnantes et gracieuses.

Les formes et les dimensions des cabanes sont très variables selon les régions et les communes, et un inventaire complet nécessiterait un très grand nombre de pages. (1) Mais on peut énumérer sept formes principales desquelles dérivent toutes les autres :

- 1 - La construction circulaire en forme de hutte, la plus répandue (PL VIII, Fig. 1).
- 2 - La construction circulaire à petite coupole, munie de deux contreforts (PL VIII, Fig. 9).
- 3 - La cabane carrée à grande coupole (PL VIII, Fig. 3) (trois à quatre modèles connus dans l'Hérault)

(1) Cet inventaire des capitelles de l'Hérault est actuellement en cours de réalisation par la Société d'Etudes Scientifiques de Sète et sa région, en collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, et l'Association Arts et Traditions Rurales. Pour tous renseignements, s'adresser à André FREISES, Musée P. Valéry, Sète ; ou André CABLAT, Lapeyrade 34560.

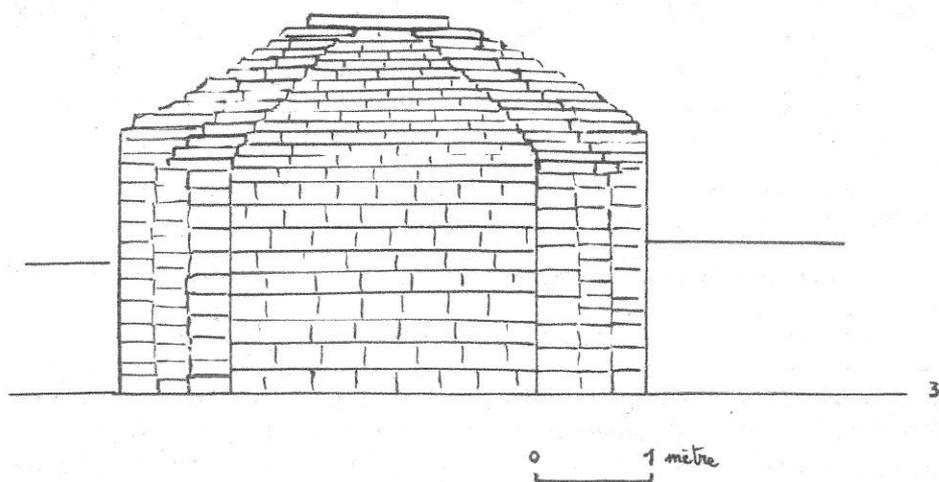
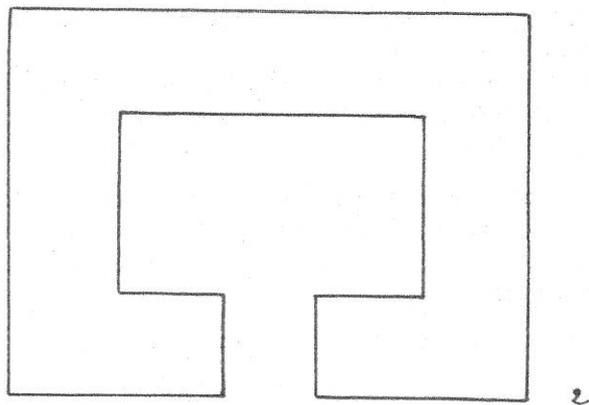
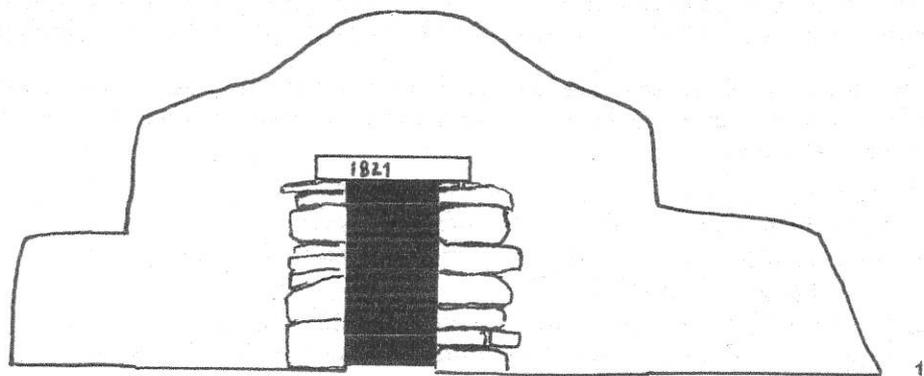


PLANCHE IX. Montbazin, capitale datée de 1821.

Fig. 1 - Vue externe

Fig. 2 - Base vue de dessus

Fig. 3 - Coupe verticale.

- 4 - La construction à trois ou quatre degrés (PL VIII, Fig. 4, 5) (huit à dix cabanes seulement dans l'Hérault).
- 5 - L'édifice en forme de tour ou de moulin à vent (PL VIII, Fig. 6).
- 6 - La cabane rectangulaire ressemblant à nos maisons actuelles (PL VIII, Fig. 7 et 11).
- 7 - La construction de forme pyramidale (PL VIII, Fig. 12) ; (deux à trois exemplaires connus).

L'ingéniosité et la maîtrise des maçons constructeurs s'affirment superbement dans les fausses voûtes, ainsi que dans les diverses combinaisons des linteaux de porte dont nous donnons les principaux exemples :

- le linteau monolithique (PL VIII, Fig. 1)
- le double linteau (PL VIII, Fig. 2), allégé au centre.
- le double linteau en ogive (PL VIII, Fig. 8). Unique modèle recensé.
- le triple linteau (PL VIII, Fig. 7)
- le quadruple linteau, avec évidemment au centre (PL VIII, Fig. 4)
- le linteau monolithique surmonté d'un arc de renfort (PL VIII, Fig. 6). Typique du XIX^e siècle.

- l'arc voûté en plein cintre (PL VIII, Fig. 9) ; deux exemplaires connus pour l'instant. Les dimensions maximales et minimales des volumes habitables relevées dans le Département de l'Hérault sont les suivantes :

- 4,30 m de diamètre pour une hauteur de 4,65 m dans une cabane à degrés située au Mas Audran (commune de Lacoste).
- 5 m de diamètre pour une hauteur de 4 m dans une cabane de la commune du Puech.
- 1 m x 1,05 m à la base, pour une hauteur de 1,35 m dans une cabane minuscule située dans la commune de Balaruc-le-Vieux.

La porte de ces constructions, le plus souvent assez basse, ne dépasse guère que dans quelques rares cas, 1,70 m de haut et 0,80 m de large.

c - Aménagements internes

L'intérieur de ces abris rustiques est très peu aménagé.

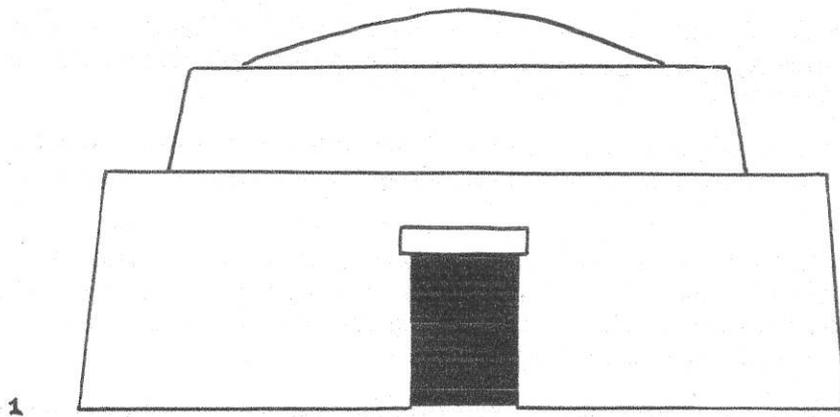
Quelquefois, une ou deux petites niches (de 0,40 m x 0,50 m de côté) faisant fonction de placard, sont réservées dans l'épaisseur des murs à 1,30 m environ du sol. Dans d'autres cabanes, une petite lucarne est percée face à la porte. Une grande cabane située sur la commune de Lodève, présente à 2,25 m du sol, l'emplacement de poutres qui devaient supporter une chambre ou un grenier à foin.

Dans une seule cabane (commune de Frontignan), nous avons observé une cheminée aménagée dans l'intérieur du mur : le plus souvent, le foyer est construit à même le sol. Beaucoup de cabanes portent encore les traces d'une porte de bois qui en assurait la fermeture. Par contre les capitelles de l'Hérault, ne comportent ni banc de pierre ni couchette, comme plusieurs constructions tout à fait remarquables de la banlieue nîmoise.

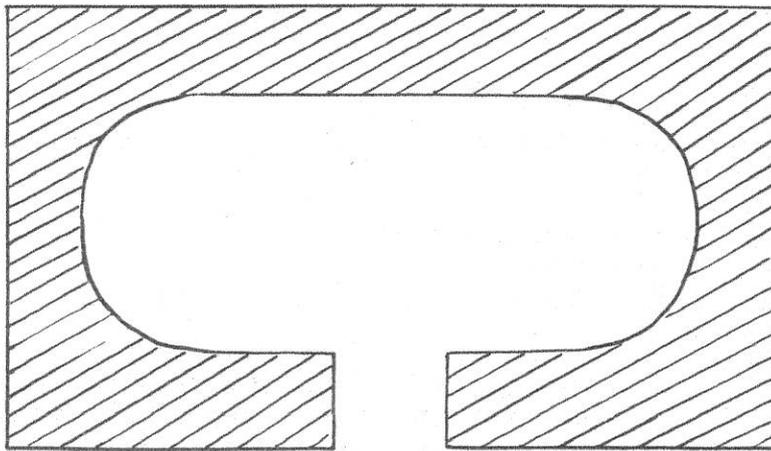
Ouvrons ici une parenthèse, dans cette étude consacrée aux cabanes en pierres sèches de l'Hérault, pour décrire quelques modèles bien particuliers à la région de Nîmes.

"Les garrigues de Nîmes renferment trois types de capitelles que l'on ne retrouve pas dans l'Hérault :

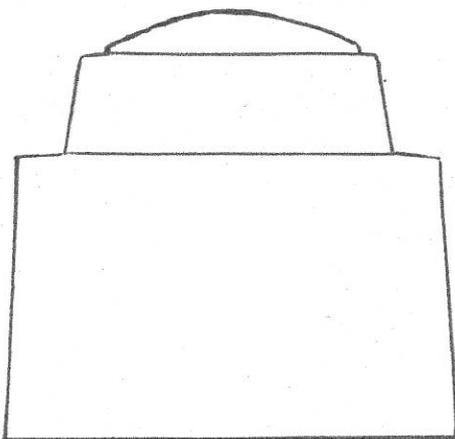
- 1 - des cabanes carrées très hautes, à un étage intérieur, quelquefois munies d'un toit de lauzes à double pente, l'ensemble ayant l'aspect d'une maison actuelle. L'intérieur bien aménagé comporte une cheminée, des placards incorporés dans les murs, et un banc de pierre (couchette) formé d'une large dalle horizontale encastrée dans le mur à 0,50 m du sol.
- 2 - le deuxième modèle consiste en une succession de 4 pièces contiguës, constituant une petite ferme munie de tous les aménagements connus (cheminée, placards, fenêtres, couchette et citerne sous le sol).
- 3 - Le troisième type, inconnu chez nous, concerne l'aménagement d'une capitelle ronde, par du crépi d'argile rose, très dur, sur une hauteur d'1,60 m, et d'une large dalle scellée sur champ, fermant la porte d'entrée jusqu'à 0,70 m de hauteur ; le tout formant une cuve étanche. Sur les deux côtés de l'entrée, à 1,20 m du sol, deux emplacements carrés de poutres, devaient suppor-



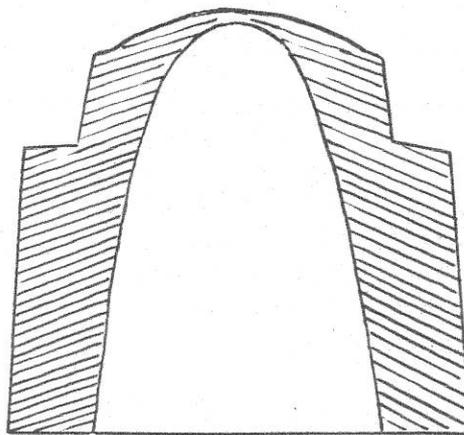
1



2



3



4

0 1m

PLANCHE X

VILLEVEYRAC . Cabane n° 2 (non loin de Valmagne).

- | | |
|-------------------|-------------------------|
| 1 - Vue de face - | 2 - Coupe vue de dessus |
| 3 - Vue de profil | 4 - Coupe de profil |

ter un appareil (meule ou pressoir) ; des dates gravées dans le crépi (1770), des comptes de récoltes, de beaux dessins figurant des capitelles surmontées d'ailes ressemblant à des moulins à vent, font songer à des pressoirs ou à des moulins à huile.

Traditionnellement, la région nîmoise, s'étant davantage consacrée à la culture de l'olivier qu'à celle de la vigne, bon nombre d'olivettes sont encore sur pied autour de ces constructions".

Le sol des capitelles, toujours de terre battue, ne contient le plus souvent que très peu de documents. De faible épaisseur, il indique une courte occupation des lieux, et ne donne, à la fouille, que quelques rares tessons d'assiettes et de pots vernissés, de teinte ocre ou verte, d'une céramique des deux siècles précédant le nôtre.

La plupart de ces abris en pierre sèche, de petites dimensions, n'étaient en somme que des refuges temporaires. Par contre, certaines grandes cabanes auraient pu être habitées plus longtemps. Leur construction soignée et leurs aménagements, font penser, pour certaines, à quelque fierté de nouveau propriétaire, et pour d'autres, à quelque petite "résidence secondaire" d'agriculteur modeste, où pouvait se réunir à l'occasion de travaux saisonniers (vendanges, cueillette des olives, moisson), la famille du cultivateur, comme cela se fait encore de nos jours dans les mas et les mazets des petites propriétés familiales.

d - Répartition des capitelles dans l'Hérault

Quatre conditions essentielles doivent être réunies, en règle générale, pour l'établissement de ces constructions :

- un sol rocailleux,
- des défrichements ou des cultures en terrasse,
- la culture de la vigne ou de l'olivier,
- l'éloignement des agglomérations.

Les terrains de prédilection de ces constructions sont les collines et les plateaux calcaires à vocation vinicole et oléicole. Les hautes terres de l'Hérault à vocation pastorale, les régions de plaine et la zone des étangs du littoral, en sont le plus souvent dépourvues. Les cabanes diminuent en nombre, ou sont absentes dès que la vigne et l'olivier ne sont plus cultivés. Les quatre concentrations les plus massives de ces constructions se trouvent à :

- Soubès (Lodévois)
- à Bédarieux - Faugères où les formes rectangulaires prédominent,
- à Clermont - Nébian où les constructions circulaires et à degrés sont les types les plus nombreux,
- sur le massif de la Gardiole autour de Frontignan.

Les communes possédant le plus grand nombre de ces bâtiments sont dans l'ordre décroissant :

- Clermont-l'Hérault - Nébian, 250 à 300 cabanes environ,
- Soubès : 180 à 200 cabanes
- Bédarieux : 100 cabanes environ,
- Faugères : 80 unités environ,
- Frontignan : 35 cabanes,
- Gigean : 25 cabanes.

Le chiffre global, bien que provisoire, des capitelles encore en état, recensées à ce jour, avoisine le millier ; on peut considérer qu'il y en a autant de démolies ou disparues.

e - Datation

Les rares dates gravées sur ces constructions rustiques, ne remontent pas au-delà du XVII^e siècle.

La seule date gravée maladroitement mais profondément sur le linteau de pierre tendre d'une cabane de la commune de Montbazin, indique l'année 1821 (PL. IX).

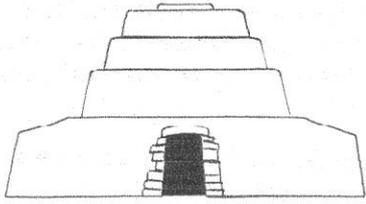
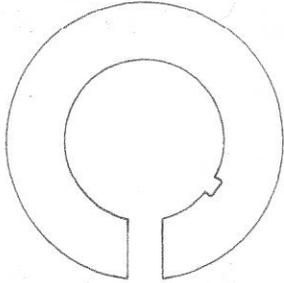
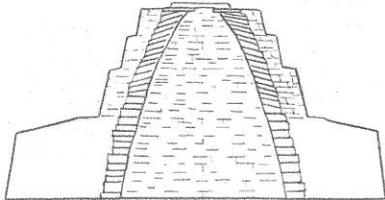


PLANCHE XI

Mas Audran (commune de Lacoste) cabane circulaire à degrés construite vers 1830.

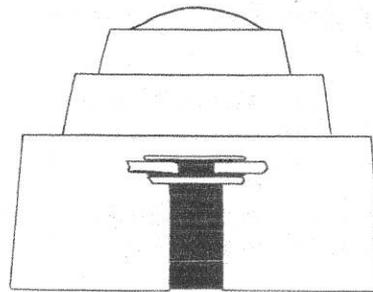


2



3

0 1 mètre

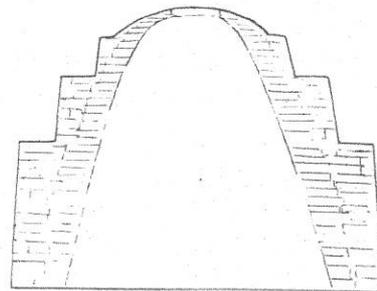


4 m. 50

PLANCHE XII

FAUGERES (Super-Bel-Air). Cabane à degrés (rectangulaire).

- 1 - Vue de face
- 2 - Coupe.



2

0 m. 50

La grande cabane circulaire à degrés (diamètre intérieur 4,30 m, hauteur intérieure 4,65 m) située sur le plateau basaltique de Lacoste, a été construite vers 1830, par les trois frères COT (1), de Pradines. A l'intérieur d'autres constructions, nous avons relevé, tracés soit à la pointe de métal, au charbon de bois ou au crayon noir d'écolier, des millésimes allant de 1812, 1840, 1893, jusqu'à ces dernières années.

On aimerait mieux connaître les noms et la technique de ces "maîtres anonymes" qui ont su élever l'art de la pierre sèche jusqu'à la réalisation de véritables chefs-d'œuvre.

Signalons, pour mémoire, que dans le Gard on a relevé la date de 1770 dans une cabane des environs de Nîmes. En Provence, l'année 1600 a été observée sur la clef de voûte d'une cabane de Gordes.

f - Les Compoix

Les livres compoix demeurent une source précieuse de renseignements de tous ordres, sur la vie des populations du XVe au XVIIIe siècle. Trois grands défrichements, liés à trois importantes poussées démographiques ont eu lieu dans nos régions. Le premier, entrepris au cours du XIIIe siècle, touchera peu les garrigues. Le deuxième défrichement d'envergure, a lieu au début du XVIe siècle. Les textes prouvent les défrichements de garrigues pour y planter des vignes de petites superficies. Les abbayes concèdent des terres à défricher aux paysans moyennant redevances pour ces noales. Mais les textes restent muets quant aux constructions de jasses et cabanes. (2)

Les défrichements s'amplifient aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les terres marginales, les terres communes (garrigues), sont défrichées intensément pour y planter la vigne et l'olivier. Les marchands exportent vers Gênes et Le Levant (voies ouvertes depuis les croisades) vins, eaux-de-vie, passerilles, et ramènent en échange, épices, soies, céréales et chevaux arabes à Frontignan. (3)

Les actes notariés et les compoix nous renseignent fort bien sur ces nouvelles plantations de vignes (malhols), d'olivettes, et sur les constructions de jasses, mas, bastides, dans les "vacquants" ou garrigues communes.

Les terres sont morcelées en un grand nombre de petites parcelles d'une contenance d'une sétérée (23 ares environ).

Trois cultures principales se partagent le sol depuis plusieurs siècles :

- le blé,
- l'olivier,
- la vigne, qui est loin d'avoir l'importance qu'elle a conquise dans nos régions au XIXe siècle ; les terres les plus ingrates lui étant réservées car elle se satisfait du plus mauvais terrain, d'où les défrichements des garrigues qu'elle partage avec son ami l'olivier, et qui ont formé les innombrables "clapiers". Pour s'abriter des intempéries, et mettre son matériel en sûreté, l'agriculteur construit des jasses, et bastides, au milieu de ses cultures. Le terme de "capitelle" est absent des compoix consultés.

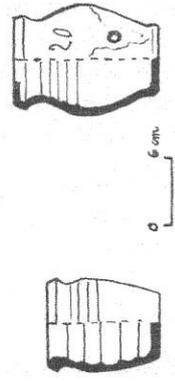
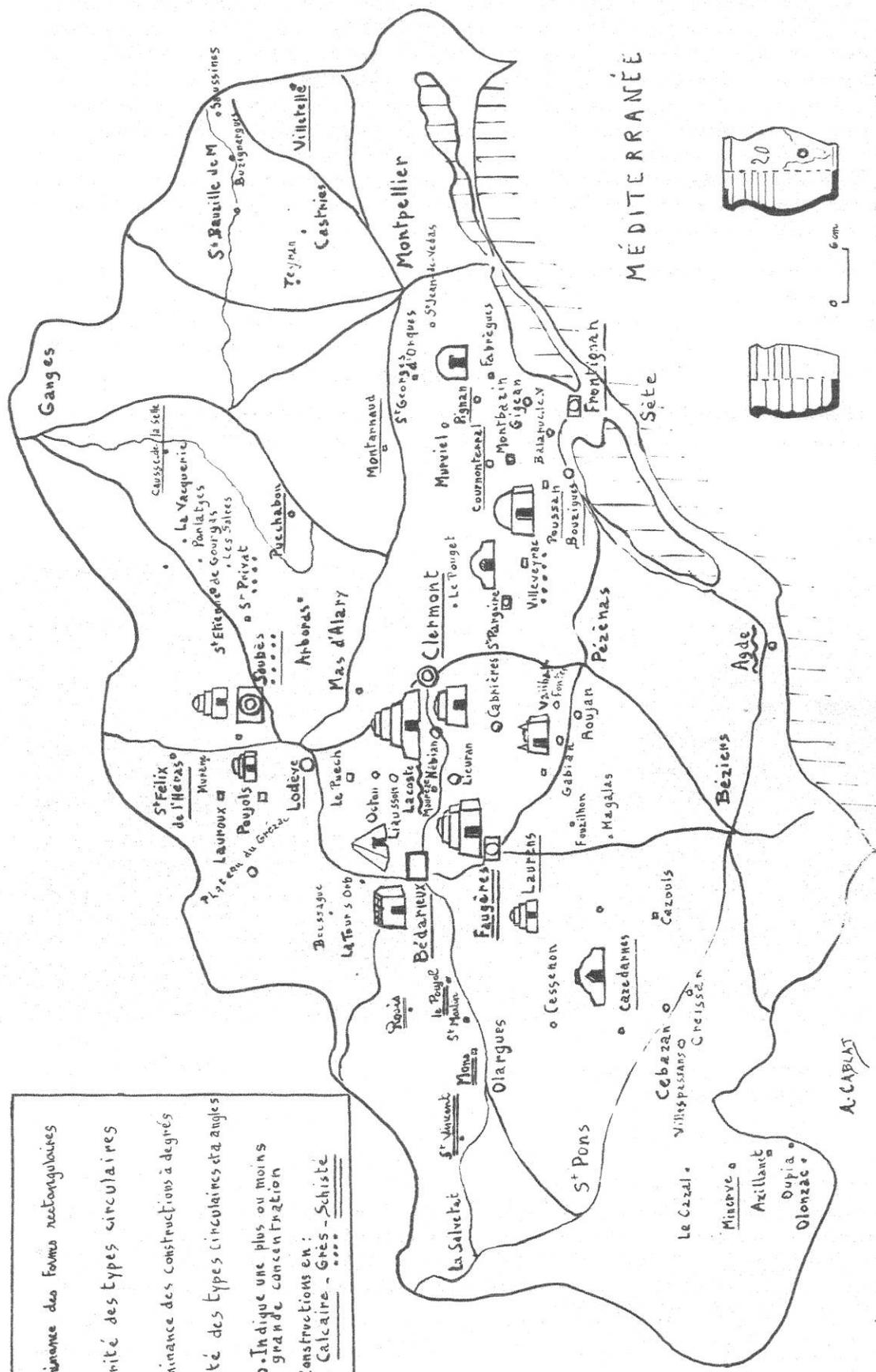
Les jasses, mas et bastides, sont pour la majorité, de petites dimensions (4 cannes à 10 cannes), ce qui est l'équivalent de superficies allant de 16 à 40 mètres carrés. Les plus petites superficies correspondent aux dimensions de certaines capitelles. Mais nous ne savons pas la nature du matériau de ces constructions, et si elles étaient bâties en pierre sèche. Il existe aussi, dans chaque commune, une ou deux grandes jasses (bergeries) de 64 cannes et plus (256 mètres carrés) isolées dans la garrigue, loin de toute culture.

(1) Renseignements communiqués par un des descendants des frères COT.

(2) E. LE ROY - LADURIE : Paysans de Languedoc. Flammarion 1969.

(3) Lucien ALBAGNAC. Contribution à l'histoire de Frontignan, 1973.

- Prédominance des foyers rectangulaires
- Majorité des types circulaires
- ⊙ Prédominance des constructions à degrés
- ◻ Egalité des types circulaires et angles
- ◻ ○ Indique une plus ou moins grande concentration
- Constructions en :
 - Basalte - Calcaire - Grès - Schiste



Céramiques vernissées des capitelles

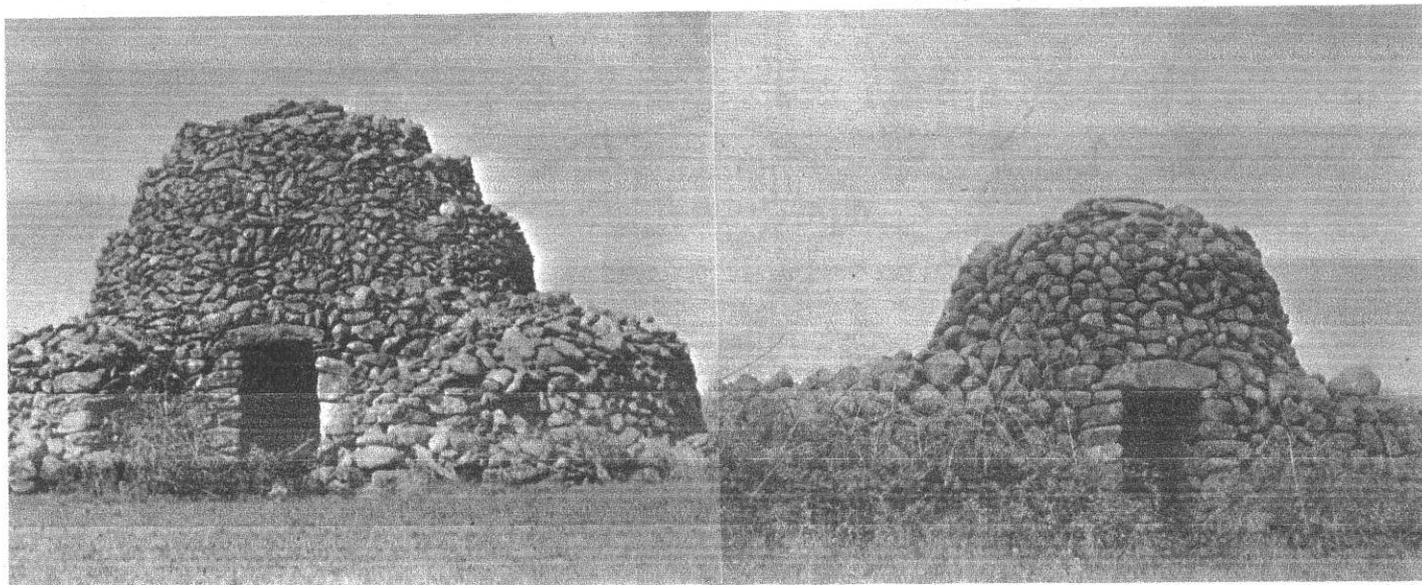
PLANCHE XIII

Répartition des Capitelles dans le département de l'Hérault

Le compoix de Faugères (1) porte sur l'un de ses feuillets concernant Jean Planque, la construction d'un "petit bastiman qui la fait bastir a layre de villevieille confronte le chemin qui va a Bedarieux et Jean Maurin vieux conten une canne fa de comps ... 1 sol", ce qui correspond, comme situation et superficie (même pas 4 m²) à certaines cabanes en pierre sèche. Cet article du compoix est daté de 1689. La commune de Bouzigues renferme, dans la garrigue de Canzers, une vingtaine de constructions bâties, le plus souvent, dans l'épaisseur des murs de défrichements et caractérisées par une porte très basse. Ce modèle d'abri de pierres sèches, se retrouve également dans la commune de Gigean, au "Pioch des jasses", et aux "jassettes", lieux situés à proximité de l'abbaye de Saint-Félix-de-Montceau, fondée au XIII^e siècle. Il se pourrait que ce modèle d'abri fût un des plus anciens, cachant d'autre part une astuce paysanne pour échapper à l'impôt : ces abris, dans les murs, n'étant sans doute pas soumis à contribution.

Le tènement de Canzers a été vraisemblablement défriché au début du XVIII^e siècle, et sans doute, même au XVII^e, si l'on s'en réfère aux textes de François BAQUE et Antoine ROUQUETTE (en 1672, la journée d'un homme occupé à arracher des pierres à la garrigue était payée 16 sols) (2). (Le 27 juillet 1788, Jean Bénézech offre de défricher une terre d'une sétérée et demie, à Canzers, qui n'est pas travaillée depuis 40 ans) (3).

Lorsque l'on constate l'éloignement du lieu de Canzers, du village de Bouzigues, on ne peut que penser que ce sont les premiers défricheurs qui ont du construire ces abris assez primitifs.



MAS AUDRAN (Commune de Lacoste)
Cabane à degrés construite vers 1830.

MAS AUDRAN
Cabane n°2

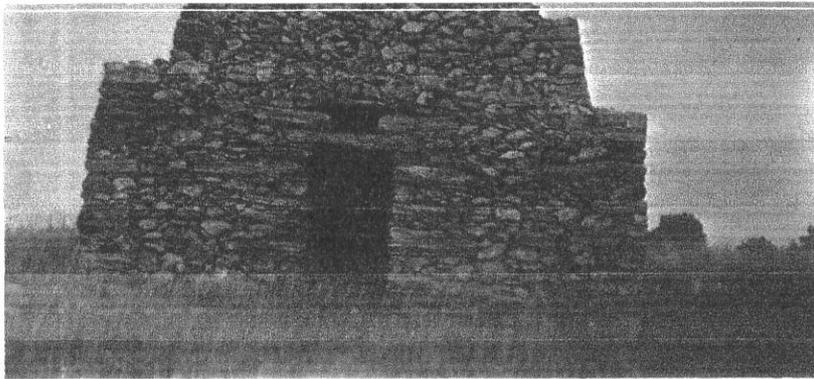
(1) Archives Départementales de l'Hérault - Montpellier.

(2) Le pichet de vin coûtait alors 1 sol, 6 deniers, le pain 1 sol, 3 deniers.

(3) François BAQUE et Antoine ROUQUETTE. Bouzigues des Origines à 1914. M. Francès Editeur, St-Pons, Hérault, 1960.

Quelques fluctuations des prix et salaires dans notre région du XIV^e au XIX^e siècle :

- En 1364, la journée d'un homme est payée 4 sols, celle de la femme 1 sol, 6 deniers. Le litre d'huile coûte 1 sol, 6 deniers, le litre de vin 1 sol, 3 deniers.
- En 1601, le prix de la journée pour épierrer une vigne est de 5 sols à Gigean. Le litre de vin coûte 1 sol, le poisson 1 sol la livre. (Dr. Louis ANDRE, Gigean notre village, 1973).
- En 1688, la viande de mouton est vendue 2 sols, 4 deniers la livre, celle de bœuf 1 sol 4 deniers à Frontignan par François Cablat boucher du lieu de Loupian. (Archives Municipales de Frontignan).
- En 1710, les denrées renchérisent, le pain vaut 4 sols, le pot de vin 5 sols, (F. BAQUE et A. ROUQUETTE - Bouzigues des origines à 1914).
- En 1717, la journée de travail d'un homme est payée 15 sols et celle d'une femme 6 sols à Frontignan. (Lucien ALBAGNAC Histoire de Frontignan).
- En 1830, un journalier perçoit 20 à 30 sous par jour, une paire de souliers coûte 5 francs.



VILLEVEYRAC :
Cabane n°1 à coupole.



MONTBAZIN
Cabane portant 1821 sur le linteau.



BEDARIEUX
(Les Claparèdes)

CONCLUSION

De nos jours, la technique de la voûte en encorbellement semble être perdue. Les dernières cabanes de pierres sèches, construites par les charbonniers du XXe siècle, ne comportent qu'un toit de matériaux divers (bois, tôles de fer, toiles goudronnées, tuiles). Ces terres, autrefois animées tout au long des saisons par le labeur et le chant des hommes, chargées à la saison d'automne de récoltes douces et nourricières, sont à présent tristement désertes et abandonnées.

Souvent encore fort pierreuses, très morcelées, ne pouvant se travailler qu'à mains d'homme, elles ne donnent qu'un maigre revenu, et ne correspondent plus aux normes d'exploitation et de rendement modernes. Aussi sont-elles délaissées depuis le "phylloxéra" de l'année 1871, de sorte que ces abris, étant devenus pour la plupart inutiles, ne sont plus entretenus par leurs propriétaires actuels ; d'où la disparition de ces architectures si étonnantes. Certes, ces constructions ne sont pas aussi importantes que châteaux et abbayes, mais leur émouvante simplicité demeure le témoignage précieux et populaire d'une époque de défrichements courageux. Ce ne sont pas seulement "des pierres" assemblées les unes au-dessus des autres, mais avant tout, de remarquables monuments de courage et d'adresse. Quoi qu'il advienne, pour longtemps encore, ces lieux rayonneront d'une intense spiritualité, car, perpétuellement imprégnées de senteurs odorantes, éclatantes de liberté, de solitude et de lumière, ces hautes terres, à présent silencieuses, chargées d'histoire et de préhistoire, inclinent, à leur contact tout esprit à la réflexion sur les conditions d'existence de l'homme au fil des siècles.

BIBLIOGRAPHIE

- Dr. CHARVILLAT. Les cases de pierre sèche de Villars, commune d'Orcines (Puy-de-Dôme). Bull. Sté conserv. Monuments historiques, 1926.
- Maurice LOUIS. "Les cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement", (Société Préhistorique Française, 1935).
- Maurice LOUIS, de BRUN, GAGNIERES. Les Bories du Vaucluse. Bull. Sté Lang. de Géographie. XV. 1944.
- Dr. CAYLA. L'art de la pierre sèche en Quercy. Revue Artisans et Paysans de France, éd. Le Roux, Strasbourg-Paris, 1948.
- Emile GARNAUD. Les Chibottes du Velay. Revue "Gaule", n° 20, 1962.
- Pierre DESAULLE. Les bories de Vaucluse. Paris, édition A. et J. Piccard, 1965.
- Pierre DESAULLE. Technique de construction des édifices de pierres sèches en Provence. Revue "Gaule" 2e série, n°9, 1966.
- May WEBER et A.M. JANIQUE. Un sanctuaire du christianisme primitif : Skellig Michael (Irlande). Archeologia n°16, 1967.
- Guy BARRUOL : Les bories de Haute-Provence. Archeologia, n° 7, 1965. N°8, 1966.
- PONSICH : Cabanes et "orris" en pierre sèche des P.O. Revue d'Etudes Rousillonnaises, V, p. 203, VI, p. 2-4.
- Mille A. de POUS : Les Chibottes du Velay. Bulletin de la Société "Gaule", Paris.
- A. de POUS : L'architecture de pierres sèches des P.O. méditerranéennes. Revue "Gaule", 2e série n°8.
- M. LAFORGUE, M. MARCON : Les édifices de pierres sèches ; bories, cadoles et capitelles. Bull. de la S.E.R.A.H.V., 1969.
- M. JEANNET. Les "cadoles" en pierres sèches du Maçonnais. Revue "La Physiophile" Montceau-les-Mines, 1970.
- A. JEANNET. Les "cadoles". Bull. Trim. du Groupe 71. n° 8, 1971.
- J.P. LARGE : Etudes des cadoles du Maçonnais. Bull. de la S.E.R.A.H.V., n° 8, 1973.
- J.M. LASSURE. Les cabanes en pierre sèche du Pech de Sainte-Marguerite (Lot). Chez J. M. LASSURE, Panasse, 32140, Masseube.
- F. DALON : Les cabanes en pierre sèche du Causse de Limogne - Bull. de La Société des Etudes du Lot. 1973, Fasc. 2.
- Pierre BAILLY : Les édifices en pierres sèches de la région de Châteauneuf-dur-Cher. Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry. n° 14, 1968.
- Eugène PASSIEN. Cabanes de tradition néolithique sur le plateau de Millevaches. Bull. Sté d'ethnographie du Limousin et de la Marche, n° 38-39, 1970.
- E. PIQUOIS. Les bories de Clansayes. Bull. Sté d'archéologie et de statistique de la Drôme, n° 372, 1969.
- J. BARRUOL. Sites et Monuments de Haute-Provence ; le pays d'Apt, "Les Alpes de Lumière", n°1, Apt, 1964.

